



## COMMUNE D'AUSSAC

# VŒUX DU MAIRE 2022

Chères Aussacoises, chers Aussacois, je m'adresse à vous pour vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2022 et espère que vous avez pu passer de bons moments en famille et entre amis durant ces fêtes.

Face à une situation sanitaire très tendue et à la flambée épidémique actuelle, considérant les mesures sanitaires renforcées, la cérémonie des Vœux du Maire n'aura pas lieu cette année.

C'est également avec regret que nous sommes contraints de prendre, une nouvelle fois, toutes les dispositions pour lutter contre cette pandémie et préserver la santé des Aussacois. Nous avons donc décidé, sur recommandations de la préfecture, d'annuler tous les événements festifs et de fermer temporairement la salle des fêtes.

Pendant cette année écoulée particulière, la gestion de la commune ne s'est pas arrêtée, entre autres grâce à l'implication de notre secrétaire de mairie, Ingrid Mosna, que je remercie particulièrement pour son engagement. Je remercie également le Conseil Municipal pour son investissement à mes côtés.

Voici quelques informations sur les activités de la mairie durant cette période :

— Scolaire : La fiscalisation de la charge de l'école d'Aussac-Florentin a été réalisée en 2021. La communauté d'agglomération a augmenté ses taux d'impositions et la commune d'Aussac a baissé les siens afin d'avoir un impact minime sur les taxes foncières,

— Transport scolaire : Le trajet du bus scolaire a été inversé. Le point unique de ramassage et de dépose se situe maintenant au niveau de la boîte aux lettres à l'entrée du parking de la mairie qui peut servir de lieu d'attente pour les voitures des accompagnants.

— Cimetière : La période de trois ans, nécessaire au processus de constatation des tombes en état d'abandon, s'est terminée au premier semestre 2021. Les travaux de démolition ont commencé en décembre et continuerons cette année.

— Collecte des pneus usagés : La communauté d'agglomération a engagé une action, en concertation avec les agriculteurs et les communes, pour collecter les pneus qui, dans le temps, ont servi à lester les bâches sur les exploitations agricoles. Cette concertation est maintenant très avancée, elle se terminera au premier trimestre 2022 pour une collecte qui devrait débuter avant la fin de cette année.

Au nom du Conseil Municipal, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous une très belle et très heureuse année 2022.

Le Maire : Richard Martinez